

<https://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article1761>



Nouveau socle commun ?

- Éducation -



Publication date: samedi 20 septembre 2014

Copyright © L'École Émancipée - Tous droits réservés

La nouvelle loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École prévoit l'évolution du socle commun.

C'est dans ce cadre que le CSP [1] a publié le 6 juin le projet d'un nouveau socle commun de compétences et de connaissances auquel a été ajouté le mot de culture à la demande de la FSU.

Ce nouveau socle est censé marquer un changement de logique par rapport au socle de 2005. Paré d'un habillage humaniste et ambitieux en termes de savoirs, il présente une vraie rupture avec le fondement utilitariste du socle 2005. Pour l'instant, il prend la forme d'un manifeste, d'une feuille de route de ce que l'élève doit savoir au terme de sa scolarité et certains objectifs peuvent nous convenir.

Les 1ères réactions syndicales ont montré des positions inédites : l'UNSA et le SGEN fervents défenseurs de l'idée de socle crient à la trahison trouvant le texte trop ambitieux alors que de son côté la FSU, qui a toujours défendu l'idée de culture commune, montre une certaine satisfaction. Pourtant l'absence de données sur la teneur des programmes qui vont donner corps au socle et sur les modalités d'évaluation doit nous alerter et il est probable que le vernis soit bientôt appelé à craquer.

Au-delà de la consultation des enseignants organisée par le ministère sur ce nouveau socle (dont nous n'avons rien à attendre), il y a un réel enjeu syndical à discuter, à échanger avec nos collègues sur ces questions. Au risque, sinon, que ce terrain soit livré aux discours réactionnaires « de bon sens » qui, vu l'état dégradé de l'école aujourd'hui, rencontrent une certaine audience.

Des évolutions ?

- Le nouveau socle est organisé en 5 domaines (face aux 7 piliers du socle précédent faisant référence aux compétences européennes)
 1. Les langages pour penser et communiquer
 2. Les méthodes et outils pour apprendre
 3. La formation de la personne et du citoyen
 4. L'observation et la compréhension du monde
 5. Les représentations du monde et l'activité humaine
- La hiérarchie des disciplines est moins marquée qu'elle n'était dans le socle de 2005 car ces 5 domaines sont présentés comme des enjeux de formation auxquels elles participent toutes.
- Ce nouveau socle s'affirmant comme « le programme général correspondant aux cycles de l'école élémentaire et du collège » est censé mettre fin à la dichotomie socle / programmes avec un socle envisagé comme un SMIC scolaire ; les programmes ayant pour fonction de détailler les domaines de formation par cycles et par disciplines.
- Face à la vision réductrice des attendus scolaires contenus dans le précédent socle, celui-ci se rapproche plus de la définition d'une « culture commune » en affichant une ambition haute.

Des critiques

- Ce texte qui résulte d'équilibres fragiles entre différentes conceptions de l'Ecole qui se sont affrontées au sein du CSP reste flou. Il faudra attendre de voir comment ce socle sera traduit dans les textes des nouveaux programmes pour voir le niveau réel de l'ambition affirmée.
- Le domaine 3 qui définit des attentes en terme de comportement pour les élèves est très problématique
- Le contexte politique ne change pas : la politique éducative est toujours définie par la stratégie de Lisbonne et les politiques d'austérité. Du coup, il n'y a aucune rupture avec les politiques éducatives menées précédemment.

La consultation

Une consultation ministérielle doit être organisée dans les écoles, collèges et lycées sur ce nouveau socle et son évaluation. Elle doit se dérouler en deux temps : une ½ journée banalisée dans les établissements (sauf dans les lycées) pour permettre une réflexion collective puis le renseignement d'un questionnaire individuel en ligne.

Même si l'expérience a montré que ces consultations n'avaient que peu d'effets concrets, l'organisation d'une ½ journée banalisée dans chaque établissement doit permettre la réflexion collective des collègues.

Problème : comment discuter du socle sans connaître les programmes ?

En tant que militant-es, nous devons nous emparer de cette consultation et en particulier de ces ½ journées banalisées pour diffuser aux collègues un argumentaire contre la nature des politiques éducatives et les faire réfléchir pour préparer des futures mobilisations et résistances. A nous de profiter de cette consultation pour porter auprès des collègues l'idée qu'un autre projet pour l'école est nécessaire.

Evaluation

L'évaluation est abordée dans un long paragraphe au début du texte mais rien de précis n'est dit, il s'agit seulement d'une liste de principes vagues.

La conférence ministérielle sur l'évaluation aura lieu après la consultation sur le socle, d'ailleurs le CSP va juste se contenter de produire un texte sur l'évaluation qui sera versé comme contribution à cette conférence (à priori il devrait proposer une formule unique d'évaluation pour le DNB et le LPC)

En regardant les différents domaines, en particulier le 3, on voit que le risque est grand de retomber dans les travers du LPC. L'imposition d'un cadre rigide d'évaluation, éloigné des pratiques concrètes de classe, aurait toujours comme conséquence la transformation des pratiques enseignantes et l'alignement des contenus enseignés sur les éléments évalués, nous ne sortirions pas d'une logique de pilotage du système éducatif par l'évaluation.

En conséquence, nous devons refuser toute évaluation de ce socle.

Un socle réformiste

Très clairement, mais comment pourrait-il en être autrement, ce socle commun de connaissances, de compétences et de culture (appelons-le S4C dans la novlangue en usage...) n'arme pas les futurs « citoyens » pour être des agents d'une transformation radicale de la société.

La culture commune définie par le S4C permettra aux élèves « de s'insérer dans la société où ils vivront, et de participer, comme citoyens, à son évolution ». Donc, bien sûr, d'aucuns nous diront que c'est un progrès, que l'école républicaine doit - oui - former des citoyens qui peuvent faire évoluer la société, mais dans le cadre que celle-ci a défini.

Et ce qui « fait société » aujourd'hui semble être tout entier tourné vers les nouveaux outils numériques. De ce point de vue, le document du CSP n'est pas avare des mots à la mode : on trouve l'occurrence « numérique » 11 fois, « informatique » 4 fois et « communication » 10 fois (le tout en 19 pages).

Non que ces outils soient, en eux-mêmes, porteurs de reproduction, mais penser qu'ils sont l'entrée principale vers l'abstraction, la pensée autonome est, non seulement un leurre, mais un artifice. D'ailleurs, le terme même d'abstraction est absent du texte !

Il est aussi intéressant de constater que les « progrès » (4 occurrences) envisagés par le CSP sont « scientifiques » ou « technologiques », jamais sociaux ou démocratiques. La vision historique et donc prospective sous-tendue dans ce S4C est tout à fait linéaire « de la cité Grecque aux états modernes », ceux-ci semblant marquer la fin de l'histoire ; et le développement, maintenant, ne peut être que « durable », ce qui, en soit, mériterait une analyse plus fouillée !

Un socle libéral

Sans surprise, c'est dans le domaine des sciences sociales que l'absence de vision critique est la plus flagrante, à aucun moment ne sont cités les termes travail, propriété, commerce... et pourtant, l'élève « a découvert une première approche des formes d'organisation économique et sociale, et des grands principes de la production et de l'échange », la production sans producteurs, un rêve ?

De plus, si ce S4C est, sur la forme, en rupture avec le socle Fillon, de fortes inquiétudes peuvent surgir concernant son évaluation, sa validation.

Neuf principes sont présentés pour cette évaluation, sous le titre : « La validation du socle commun pour tous les élèves est aussi stratégique que les contenus enseignés ». Stratégique, qu'est-ce à dire ? Il ne s'agirait donc pas d'élever le niveau de connaissances et de compétences de l'ensemble de la population, mais de mesurer, encore, les résultats de l'économie de la connaissance pour qu'elle devienne « la plus compétitive et la plus dynamique du monde » (Lisbonne).

C'est bien dans cet esprit de compétition mondialisée qu'il faut lire que les élèves devront pratiquer au moins deux langues vivantes étrangères ou régionales « dont l'anglais », la langue de la compétition internationale par excellence !

Un socle outil de soumission

Et puis, il y a, bien sûr, corollaire de toute société libérale digne de ce nom, toute une partie de l'éducation destinée à contrôler les individus. Elle est largement développée dans le domaine 3 « la formation de la personne et du citoyen ».

S'il paraît logique (voir plus haut) que la société cherche à former ses citoyens, la formation de la « personne » doit-elle être dépendre du même esprit ? Il est évident que toute éducation, toute formation a des conséquences sur chacun, que l'enseignement transforme en profondeur les apprenants, néanmoins, doit-on assigner des objectifs à

cette transformation ?

En tout cas, le S4C le fait, en utilisant toute la panoplie des termes habituels à l'assujettissement volontaire : « obéissance », « conscience morale », « conformer », « contrôler », « règles de civilité », « bienséance et civilité », « respect des contrats », « bienveillance » mais « gradation des sanctions »...

Pour finir : « L'élève développe sa capacité à résoudre les conflits de manière non-violente, et sa maîtrise des moyens d'expression, de communication, d'argumentation qui évite le recours à la violence. », surtout si les pauvres ne trouvent pas toutes ces intentions bienveillantes et généreuses, qu'ils n'aillent pas prendre par eux-mêmes ce qui leur est dû !

Pour ne pas conclure

Face à une vision réductrice des attendus scolaires contenus dans le précédent socle, celui-ci développe un discours de la complexité, et une affirmation d'ambition haute : ouvrir à la connaissance, former le jugement et l'esprit critique, vivre en société, développer les capacités de compréhension et de création, capacités d'imagination et d'action sont des formules répétées dans le texte.

Connaissances et compétences sont sans cesse articulées. Les démarches d'apprentissage doivent être riches de sens et de progrès. On retrouve dans le poids mis sur le langage en tant que moyen de pensée et dans le fait qu'il faille construire dans chaque discipline le langage propre à cette discipline des éléments de complexité qui existaient notamment dans les programmes de 2002 de l'école primaire.

Pour autant, dans l'état actuel de l'école, (budget indigent, formation nulle, volonté politique inexistante, recrutements uniformes des enseignantes et enseignants hors classes populaires...), qui peut penser qu'un texte, même progressiste, a quelques chances de produire des effets positifs ?

Pour autant, l'imposition d'un cadre rigide d'évaluation, éloigné des pratiques concrètes de classes, aurait toujours comme conséquence la transformation des pratiques enseignantes et l'alignement des contenus enseignés sur les éléments évalués. Nous resterions alors dans une logique de pilotage du système éducatif par l'évaluation, qui bafouerait la professionnalité enseignante.

Il est difficile d'exiger le retrait du socle car étant inscrit dans la loi, il y a peu de chance que les directions syndicales s'y opposent et il y a donc peu de chance de gagner sur cette revendication. Nous devons donc nous opposer à toute tentative d'évaluation des attendus de quelque manière que ce soit.

Mais nous devons aussi utiliser ce texte pour remettre en avant des revendications unifiantes : allongement de la scolarité, développement de moyens pour la formation, baisse des effectifs, transformation par le décrochage temps élèves temps enseignants, fin des évaluations non formatives...

Saisissons donc l'opportunité de remettre au centre des débats notre projet articulé autour de ce qui n'est pas qu'une profession de foi, mais une réalité : le Â« toutes et tous capables Â».

20 septembre 2014

Réflexion collective, EE-snuipp et EE-snes :

Amandine Cormier, Jérôme Falicon, Claude Gautheron, Adrien Martinez, Véronique Ponvert

[1] Conseil Supérieur des Programmes